BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN
FEVRIER 2015

INFO PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie
Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	13h30 - 18h
Jeudi	8h30 – 12h	13h30 - 18h
Vendredi	8h30 – 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h – 12h	Fermé

Café "Chez Marie Jo"
Téléphone : 02 97 38 36 20
Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Horaires Médiathèque
Période scolaire

Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h - 18h
Vendredi	Ecole 10h – 12h

Crêperie « l'hirondelle »
Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	Fermé
Mardi	7h – 15h	Bar 21h
Mercredi	7h – 15h	Fermé

(ouvert pendant vacances scolaires)

Jeudi	7h – 15h	Fermé

(ouvert pendant vacances scolaires)

Vendredi	7h – 15h	17h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	18h – 23h
Dimanche	Fermé	18h – 23h

Couscous sur réservation
Menu ouvrier le samedi midi

Déchetterie Noyal Pontivy
Lundi 10h à 11h30 et 14h à19h
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale
Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

La savourine
Ouvert de mercredi au dimanche, le midi et le soir.
Réservations au 02 56 62 40 13

Suite à la réunion du conseil du 12 février 2015, le conseil municipal a délibéré, comme en 2014 l'ensemble des budgets à l'unanimité. Je vous présente les éléments financiers essentiels de notre collectivité. Cette présentation est nécessaire pour respecter une transparence complète de l'activité municipale.

Budget commune 2014

Les charges courantes dites à caractère général sont de 244 146 € (+ 6,7 % + 15 358 €). Cette forte augmentation est le résultat d'un poste eau et assainissement en hausse de 1 330 € (fuite à la mairie et à la salle polyvalente), de 2 250 € du poste énergie électricité et de 13 262 € du poste transport scolaire. Les autres comptes s'équilibrent sur l'année. Le transport scolaire représente une dépense de 126 097 € sur l'exercice. L'entretien des terrains, bâtiments et voies se chiffre à 30 044 € contre 26 950 € en 2013. Les dépenses de personnel se chiffrent 169 913 € (+ 8,3%). L'augmentation des charges sociales et l'écart de compétence lié au remplacement du personnel administratif expliquent cette différence. Les autres charges de gestion courante augmentent de 3,4 % à 104 467 €. L'augmentation de 1742 € de la convention avec l'OGEC et une créance irrécouvrable de 610 € expliquent la différence. Les charges financières baissent de 4 027 € à 26 941 € (- 2 876 € en 2013 et - 1 373 € en 2012). Les charges exceptionnelles se limitent à 571 €. Nous avons une nouvelle fois provisionné 5 000 € et ainsi anticipé 35 000 € sur le futur déficit du lotissement. Les opérations d'ordre de 7 877 € concernent l'amortissement des documents d'urbanisme. Le total du budget dépenses de fonctionnement est de 558 916 € soit une augmentation de 27 389 €, de 5,15 %.

Nos recettes augmentent de 2,61 % et se chiffre à 677 803 €. **Le solde d'exécution 2014 en fonctionnement est de 118 887 €.** Cette augmentation est fictive puisqu'elle résulte essentiellement du transport scolaire à hauteur de 9 020 €. La péréquation horizontale (Fonds Péréquation Inter Communal) a transféré, via Pontivy Communauté, à notre budget une somme de 11 402 € (+ 3 980 €). Les autres dotations ou recettes s'équilibrent entre elles. La dotation de solidarité communautaire de Pontivy Communauté est de 26 541 €. Cette ressource est devenue indispensable pour notre commune. Les contributions directes augmentent faiblement avec une somme de 213 464 € (+3 945 €) et 22 144 € de compensations diverses de l'état. Le résultat de clôture (exécution et report) est de 360 746,23 €.

En dépenses d'investissement, nous avons été raisonnable avec des mandats à hauteur de 248 735 € (262 087 € en 2013, 279 150 € en 2012, en 2011 : 246 542 €) dont 74 880 € de remboursement de capital. Le détail des investissements réalisés est présenté sur une diapositive dédiée.
Les recettes d'investissement se montent à 286 442 € dont 22 973 € de TVA, 90 154 € de subventions, 2 413 € de taxe d'aménagement et 7 877 € d'écritures d'ordre. Nous avons enfin autofinancé 162 395 €.
Le solde d'exécution de l'année 2014 en investissement est positif de 37 707 €.
Le résultat de clôture est malgré tout déficitaire de 124 688 €.

Notre dette sur le budget principal au 1er janvier 2015 est de 571 558 € dont 180 660 € d'emprunts pour les logements communaux en location. Notre endettement revient à la situation antérieure au financement de la rénovation et de l'extension de la mairie.

Notre résultat de clôture global est donc de 236 057,36 € en légère baisse de 5 802 €.

Boulangerie 2014

Les dépenses sont de 2 601 €. Nous avons une recette de 5 772 € suite à la fin de location début septembre. En l'absence de recette d'investissement, nous avons uniquement le remboursement du capital de 6 609 € et le remboursement de la caution de 900 € en dépense d'investissement.

Les résultats de clôture de l'exercice 2014 pour le budget boulangerie sont déficitaires de 7 509 € en investissement et positif à hauteur de 12 880 € en fonctionnement.

Le prêt lié à l'acquisition de la boulangerie se termine fin 2020. Notre dette au 1 janvier 2015 pour ce budget est de 41 107 €.

Lotissement 2014

Les crédits ont été faibles en 2014 avec 2 175 € en dépenses et 27 401 € en recettes suite à la vente de deux lots représentant 1123 m2. Les autres écritures sont exclusivement comptables et sont à corriger en 2015 avec des délibérations modificatives. Ces contraintes comptables ne facilitent pas la compréhension de ce budget pour les novices. Pour résumer, nous avons pour la première fois réduit le déficit de 19 871€ en 2014

En investissement, le remboursement du capital de 5 355 € est la seule opération mandatée.

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 est négatif de 144 954 €. Nous assumons cette charge sur les fonds propres de la commune (le résultat global de la commune de 236 057 €). Notre stock à vendre est à ce jour de 130 466 € HT.

Les prêts contractés lors de l'acquisition des terrains du lotissement seront soldés en 2022. Le capital restant dû au 1 janvier 2015 est 45 805 €.

A bientôt…

Joël Marivain

Compte administratif 2014

Dépenses de fonctionnement 2014

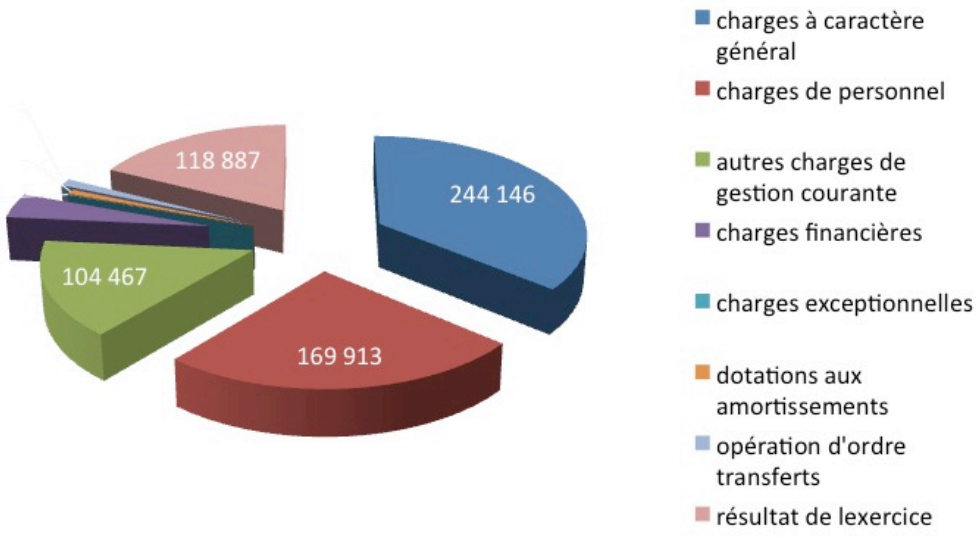

Recettes de fonctionnement 2014

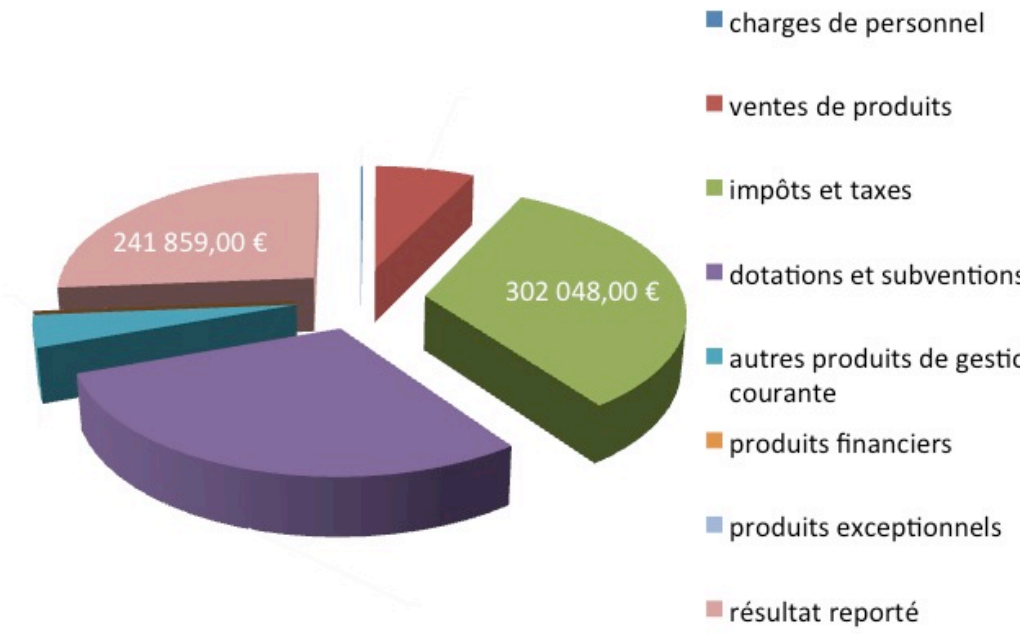

Détail des investissement 2014

- 1641 remboursement capital : 76 000 € soldé pour 73 939 €
- 1650 dépôts et cautionnement : 1 000 € soldé pour 941 €
- 2111 actes notariés acquisitions commune : 25 000 € engagé pour 2 511 €
- 2120 jeux extérieurs : 17 500 € soldé pour 17 388 €
- 21312 bâtiments chauffage cantine : 7 000 € soldé pour 3 978 €
- 21318 autres bâtiments publics (stade) : 41 000 € reporté
- 2135 aménagements étage école : 4 909 € soldé pour 3 386 €
- 2135 aménagement pont de Kerdouar : soldé pour 2 465 €
- 2138 démolitions rue du Puits : 32 000 € engagé pour 21 398 €
- 2138 abri ce car : soldé pour 3 029 €
- 2175 panneaux et lame de neige : 3 000 € soldé pour 2 166 €
- 2315 rue Saint Eloi : 55 500 € soldé pour 55 191 €
- 2315 voirie Lindreux, Favonnic, Kervran, Penvern, : 52 500 € soldé pour 52 460 €
- 23152 réseaux d'éclairage public : 12 000 € soldé pour 9 789 €

Recettes d'investissement 2014

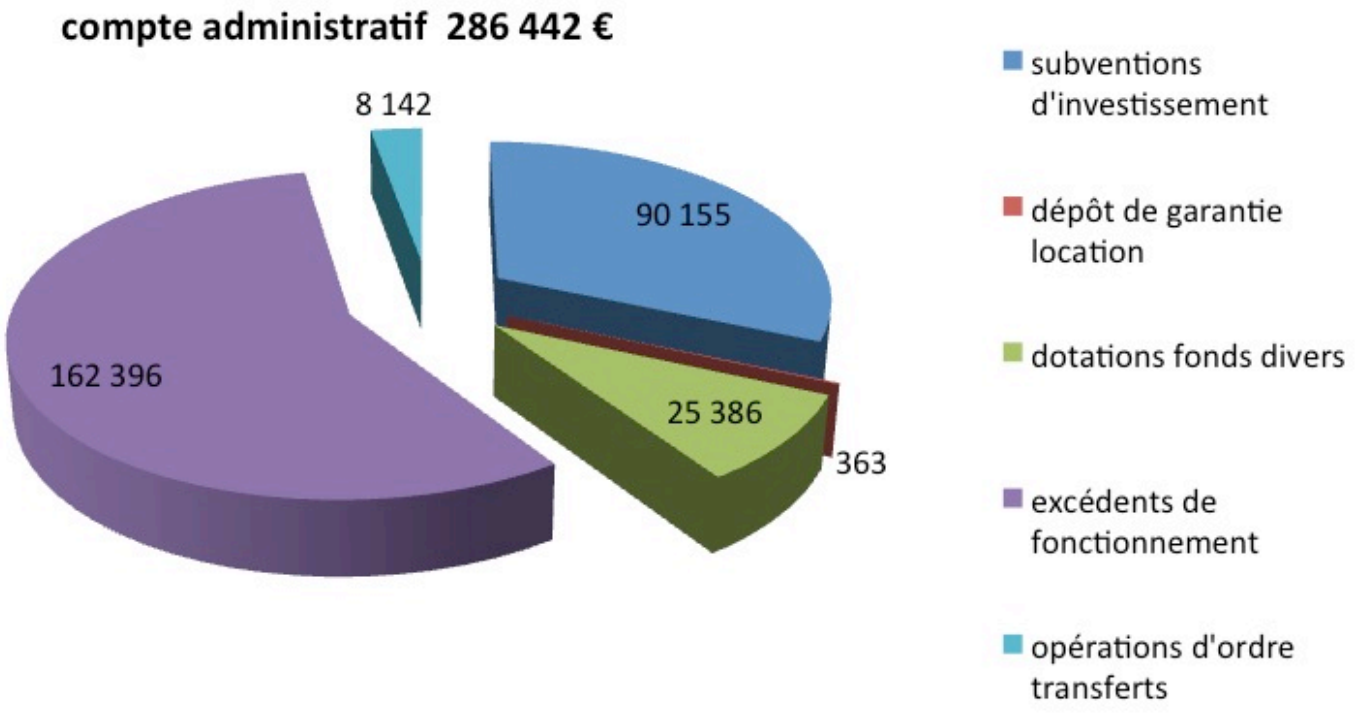

Boulangerie 2014

Dépenses de fonctionnement 2 601 €

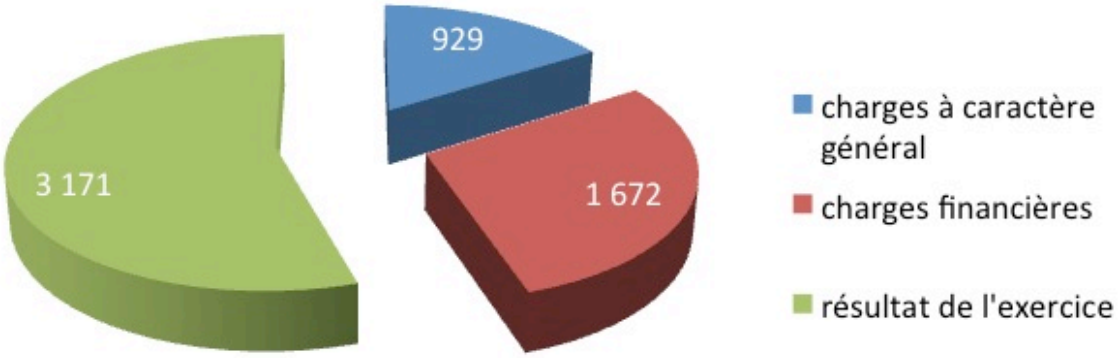

Boulangerie 2014

Recettes de fonctionnement 5 772 €

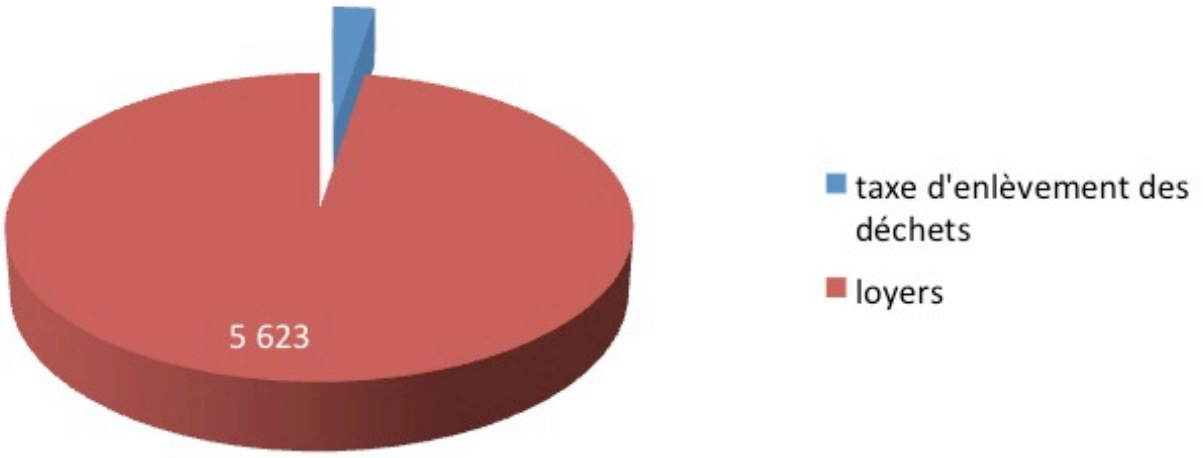

Boulangerie 2014

dépenses d'investissement 7 509 €

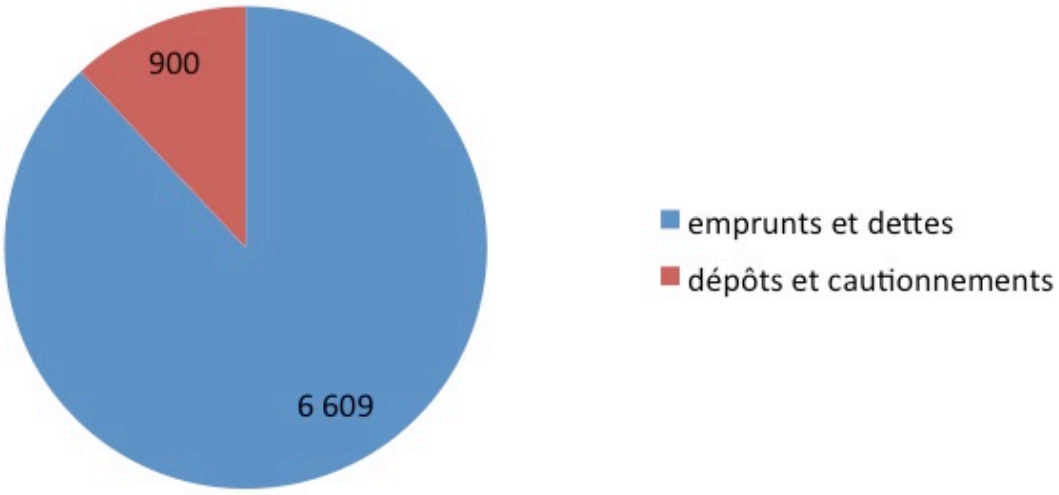

Boulangerie 2014

Recettes d'investissement 6 310 €

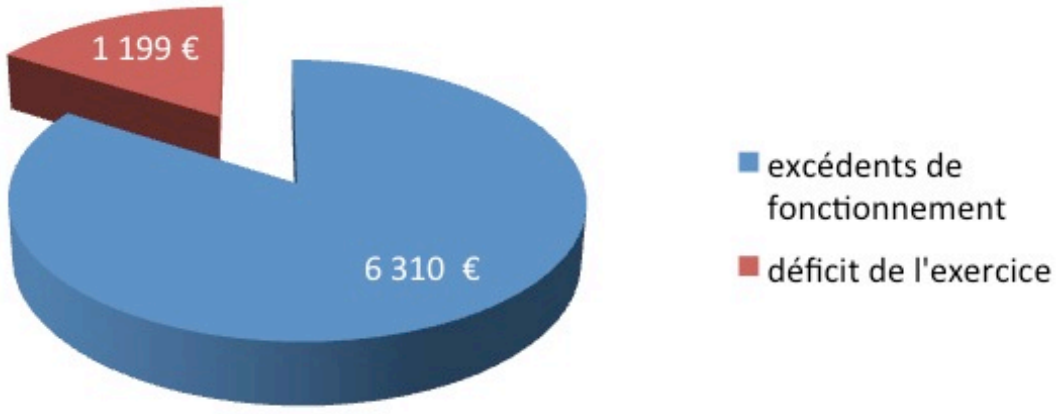

lotissement 2014

Dépenses de fonctionnement 192 567 €

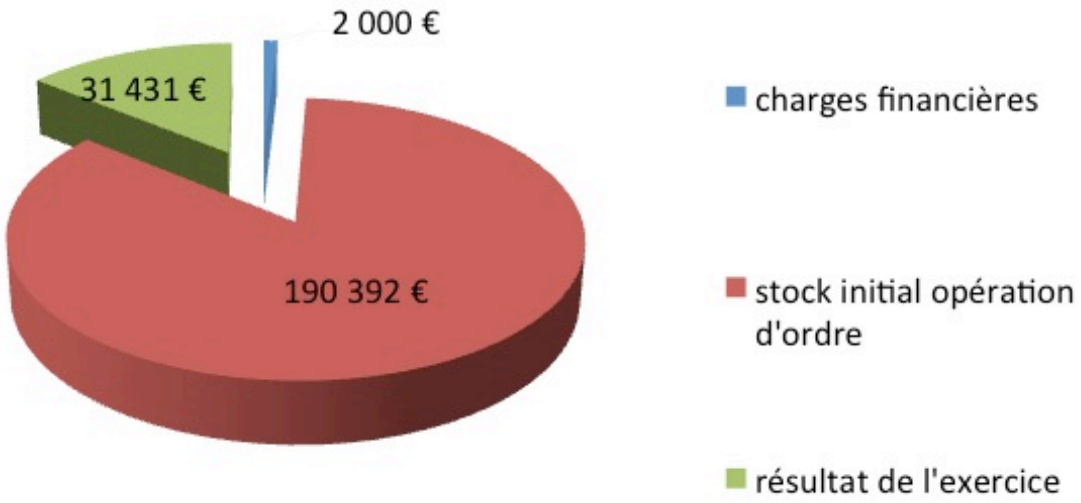

lotissement 2014

Recettes de fonctionnement 27 401 €

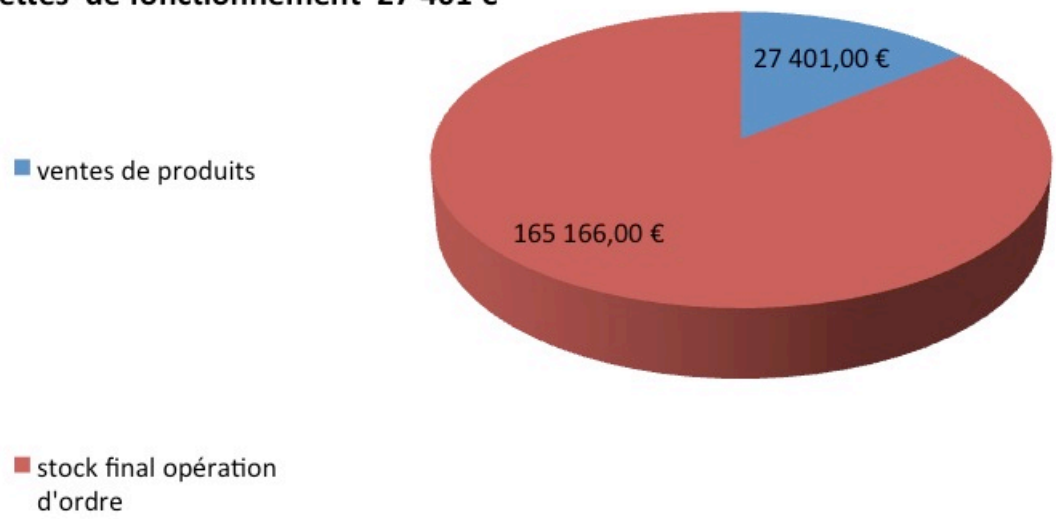

lotissement 2014

Dépenses d'investissement €

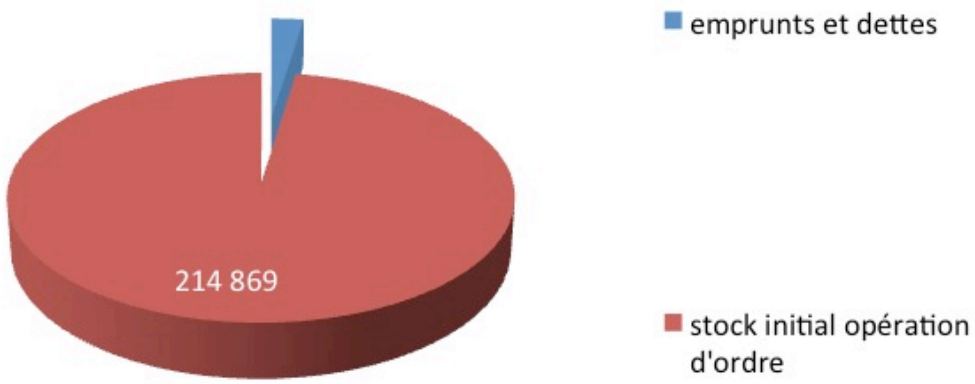

lotissement 2014

recettes d'investissement 190 392 €

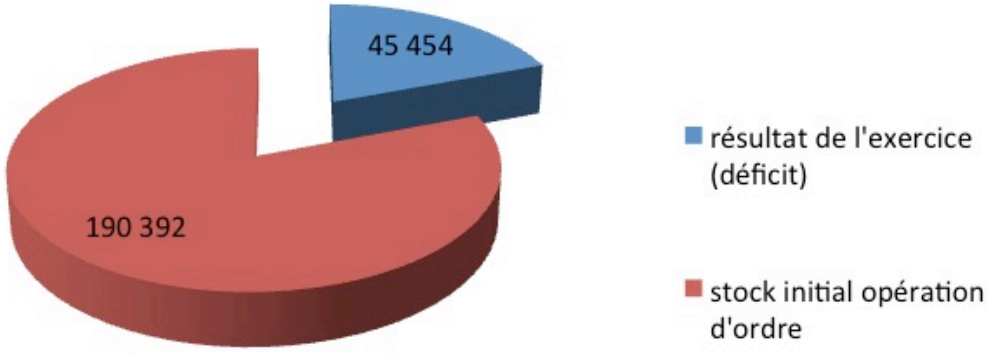

Informations générales

Recherche dons de laines au profit de l'association " Nélalaine Baba"
contact : 06 88 91 33 65 (Mme TROFLEAU)

Journées d'information aux aidants de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer, dans les locaux de l'association BARR HEOL à BREHAN (56580) :La plateforme de répit du centre Bretagne propose deux journées d'information les vendredi 13 et 20 mars prochain. Ces journées sont dédiées à toute personne (proches, voisins, amis etc.) concernée au quotidien par la maladie d'Alzheimer ou les syndromes apparentés. Elles ont pour but d'apporter des informations sur les différents aspects de la maladie (médical, psychologique, social, juridique etc.) par l'intervention de différents professionnels. Journées gratuites (financement ARS et conseil général). participation au repas: 10 euros. Inscription obligatoire.Pour plus de renseignements rendez-vous sur : www.repitcb.org
Contacts inscription : 02 97 38 57 57 ou contact@repitcb.org

Assistante Social.
Le 4ème mercredi matin de chaque mois l'assistante social est à la mairie, il faut prendre RDV au 02-97-25-05-24 (Centre Médico Social)

Carte Nationale d'Identitée (CNI)
Soyez prévoyant pour les demandes de CNI prévoir un mois de délai pour la recevoir.

Service d'aide à domicile.
Le service d'aide à domicile de Kerfourn cherche une remplaçante, venir en mairie pour tout renseignement.

COMMUNIQUE aux collectivités :
"Samedi 07 mars et le 29 avril, le centre de formation de Kérel à Crédin, (**CFA des métiers de la production agricole**, gérés par le groupe des Chambres d'agriculture de Bretagne) ouvre ses portes dans le cadre de la **semaine de l'apprentissage**. Ce sera l'occasion, pour chaque visiteur, de découvrir les **métiers**, les **emplois** et les **formations** qui existent en agriculture.

Pour la Chambre d'agriculture du Morbihan, le **renouvellement des actifs** est une des priorités pour le maintien du développement de l'agriculture bretonne. L'**acquisition de compétences** par les jeunes ayant un projet d'installation ou de salariat en agriculture, par l'**apprentissage**, est un **facteur clé de réussite professionnelle**. Notre **centre de formation de Kérel à Crédin** ouvrira ses portes le **samedi 07 mars et le 29 avril** (10 heures - 17 heures) pour faire découvrir, sous forme d'ateliers, les **métiers** accessibles en agriculture, les **conditions d'insertion professionnelle**, les **filières** de formations proposées et son **dispositif pédagogique original** ainsi que des **innovations technologiques** pour les élevages. **Le 07 mars et le 29 avril : une journée pour concrétiser son projet en agriculture !"**

Eco-geste énergie

Le chauffage : l'hiver, régler vos radiateurs (ou votre thermostat idéalement) sur 19°c dans les pièces à vivre et 18° dans les chambres.
Le Saviez-vous ? Pour 1°C de moins, c'est 7% d'économie sur votre facture énergétique. Et en plus, vous luttez contre le réchauffement climatique.

La récup' : Pensez à réparer, recycler ou réemployer vos produits (meubles, électroménagers, accessoires) au lieu de jeter à la première occasion!

LE KERFOURNOIS(E) MYSTERE

Tout d'abord merci à vous tous de participer !

Bravo à Vanessa LE NECHET qui a été tirée au sort parmis les bonnes réponses.
La Kerfournoise mystère était Christiane LE JOSSEC.
Vanessa étant la gagnante, elle a nominé une personne, que nous avons contacté et qui a accepté de participer à l'aventure
Vanessa, pourquoi as tu choisi cette personne ?
« C'est une personne au grand coeur et qui me fais toujours rire quand elle dit: " b…. .. …..".

Comme d'habitude, vous aurez à votre disposition, à la Mairie, Chez Marie-Jo et à l'Hirondelle des urnes pour y déposer votre bulletin réponse.

VOUS ETES PRETS ? A VOUS DE JOUER !

Cette fois vous êtes gâtés ! 2 photos !
De dos et de façe.

Notre mystère en pleine action cuisine !
Son plat préféré ? La tête de veau.
J'ai coupé sa jupe (ah, ah, elle met des jupes !)
ça l'aurait trahi de suite….

Celle de façe est floue ?
C'est normal sinon c'est trop facile.
Et en plus on voit pas son visage car
en pleine action photo.
Elle ne prend pas beaucoup de photos
mais lors de ses voyages elle en fait.
Et oui dès que l'occasion se présente,
notre mystère est toujours partante !
Aussi elle adore les fleurs.

Alors ? Trop facile non ?

Bulletin à déposer soit : à la Mairie / Chez Marie-Jo / à l'Hirondelle

VOTRE REPONSE :

Votre Nom et Prénom :

Votre téléphone :

Nous vous contacterons si vous avez été tiré au sort
Qu'est ce que vous gagnez ? Le droit de nominer le prochain mystère et d'attendre le suivant pour rejouer ! Merci de votre participation !
Réponse à déposer au plus tard le 20 mars 2015